

SEANCE DU 21 MARS 2008

L'an deux mille huit, le 21 mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de VRAIVILLE, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 9 et 16 mars 2008 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-7 et 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Marcel MEEUS, Laurent MOREAU, François JORON, Céline CHEVAL, Jackie GOUJON, Hervé GAMBLIN, Jacky PAUMIER, Jean-François MARTIN, Charles LELIEUR, Carole DEVAUX, Andrée PREVOTEAU, Béatrice LEMAUX, Gladys BOURDON, Christian GRANDSIRE, Annie SURVILLE, Conseillers Municipaux.

Madame Andrée PREVOTEAU, la plus âgée du Conseil, a pris ensuite la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Béatrice LEMAUX.

ELECTION DU MAIRE

La présidente, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du code général des collectivités territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins litigieux	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

Jacky PAUMIER	9 voix
Hervé GAMBLIN	6 voix

M. Jacky PAUMIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Jacky PAUMIER élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombres de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins litigieux	0
Reste pour le nombres de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

Andrée PREVOTEAU 9 voix

Gladys BOURDON 5 voix

Bulletin nul 1

Mme Andrée PREVOTEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

TITULAIRES ET SUPPLEANTS DES DIVERS SYNDICATS

COMMUNAUTE DE COMMUNES

3 titulaires : Jacky PAUMIER, Hervé GAMBLIN et François JORON

2 suppléants : Marcel MEEUS et Charles LELIEUR

S.I.E.G.E.

1 titulaire : Jackie GOUJON

1 suppléant : François JORON

S.E.R.P.N. – S.A.E.P.

2 titulaires : Marcel MEEUS et Hervé GAMBLIN